



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

Application du règlement particulier de police (R.P.P.) – Arrêté préfectoral du 21 Août 2014

AVIS A BATELLERIE
INSPECTION D'OUVRAGE D'ART
AVENANT

- Canal de Roubaix et embranchements de Croix et de Tourcoing
- Marque canalisée (écluse de Marcq comprise) jusqu'à la confluence avec le canal de Roubaix

Lieu : Commune de WASQUEHAL
Canal de Roubaix (PK 10.000) Pont des Canotiers

Date : du 24 février au 20 mars 2020 au lieu du 6 au 21 janvier 2020

Dans le cadre de l'inspection de l'ouvrage d'art dénommé Pont des Canotiers, sur la commune de Wasquehal, les usagers sont informés de la mise en place d'un alternat de 7h30 à 18h00 pendant la période indiquée. Ce chantier d'inspection est autorisé par le préfet du Nord- avenant de la décision 94/2019.

Les usagers de la voie d'eau sont priés d'utiliser le canal 11 de la VHF pour toutes annonces et informations de navigation.

Les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations données par l'exploitant :

Pour toute demande d'information:

Métropole Européenne de Lille
Relais Nature du Canal de la Deûle à l'Escaut
202, rue de Roubaix 59200 Tourcoing

Tél : 03 20 63 11 39

Horaires d'accueil téléphonique :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mail : relaiscanal@lillemetropole.fr

Pour le Président

Le Conseiller Délégué

Jean-François LEGRAND



PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

**Avenant à la décision N° 94/2019
portant mesure temporaire de restriction de navigation**

Le Préfet de la région Nord Pas-de-Calais Picardie
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code des transports et notamment son l'article A 4241-26;

Vu les articles L. 2132-7 et L.2132-8 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau;

Vu l'arrêté du 28 juin 2013 portant règlement général de police de navigation intérieure ;

Vu la circulaire interministérielle du 24 janvier 2013 relative aux actes et mesures de police de la navigation intérieure ;

Vu l'arrêté préfectoral du 05 novembre 2019 portant délégation de signature à M. Eric FISSE, directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 06 novembre 2019 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord ;

Vu la demande en date du 23 janvier 2020 de M. LIBERT Kevin, de Lille Métropole Européenne relative à un diagnostic sur ouvrage d'art sur le canal de Roubaix sur la commune de Wasquehal ;

DECIDE

Article 1 : Le diagnostic du pont des Canotiers au PK 10.00 sur la commune de Wasquehal sur le canal de Roubaix prévu du 06 au 21 janvier 2020 est reporté du 24 février au 20 mars 2020 de 07h30 à 18h00.

Article 2 : l'activité définie en article 1 fait l'objet d'un plan de signalisation en application du point 3 de l'article A.4241-26 du Code des Transports avec validation par le gestionnaire de la voie d'eau. Il impose notamment une circulation par alternat en application du plan de signalisation installé sur le chantier. Le maître d'ouvrage a la charge d'assurer d'une part la surveillance de la mise en œuvre des dispositions prévues par le dit plan, notamment une veille VHF sur le canal 11, et, d'autre part sa maintenance pendant la durée des travaux.



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

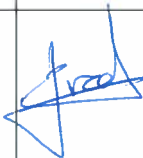
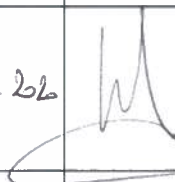
Pôle AH / DTS

Documents soumis au VISA de Monsieur Yannick BOLOGNINI Directeur général adjoint

Signature : M. Jean-François LEGRAND

Objet : AH/DTS NAE – AVIS A BATELLERIE - INSPECTION D'OUVRAGE D'ART - AVENANT

- Canal de Roubaix et embranchements de Croix et de Tourcoing
- Marque canalisée (écluse de Marcq comprise) jusqu'à la confluence avec le canal de Roubaix

	DATE	VISA	Observations
Yannick BOLOGNINI Directeur général adjoint Pôle AH / DTS			
Anne VIDREQUIN Adjointe au DGA Pôle AH / DTS			
Evelyne GUERIN Cheffe de service CPA Pôle AH / DTS			
Laure FICOT Directrice NAE	30 et 20/20		
Service ou UF Sabine Rodriguez CDS	28.1.2020		
Rédacteur : Camille Longueval			